

Conditions générales de fonctionnement de Dr Sarah Vétérinaire, BP7437, 98876 La coulée, Nouvelle-Calédonie

Conditions générales de fonctionnement accessibles en ligne sur www.drsarah-veterinaire.com

Les actes effectués au sein de l'établissement Dr Sarah Vétérinaire sont soumis aux présentes conditions générales de fonctionnement.

MENTIONS OBLIGATOIRES

Appellation de l'établissement de soins et espèces habituellement et occasionnellement traitées

Dr Sarah Vétérinaire est une entreprise de soins vétérinaires à domicile pour animaux de compagnie et équidés.

Adresse du DPE : BP7437, 98876 LA COULEE

Adresse mail : contact@drsarah-veterinaire.com

Tel 89.25.48

Horaires d'ouverture habituels et conditions d'accueil du public

Les consultations se déroulent sur rendez-vous du lundi au vendredi de 7h30 à 17h

Personnel affecté aux soins des animaux

Personnel uniquement vétérinaire : DV Sarah Vandeweege diplômée de l'école vétérinaire de Lyon en 2017

Prestations effectuées au sein de la clinique

Consultations à domicile

Surveillance des animaux hospitalisés

Pas d'hospitalisation

Permanence et continuité de soins

La permanence et continuité des soins est assurée en partie par la Dr vétérinaire Sarah Vandeweeghe, et la société SELARL LeaderVet Hippocampe, située 6 rue Jean Charlier à Nouméa, tel. 41.83.83.

Espèces traitées

Majoritairement des animaux de compagnie, plus rarement des chevaux, plus rarement encore des NAC.

Conditions tarifaires

Les tarifs des honoraires sont disponibles sur le site internet www.drsarah-veterinaire.com

Le prix d'une prestation est calculé en ajoutant le prix d'un acte et/ou d'un produit au prix de la consultation initiale.

Litiges

Conseil régional de l'ordre Nouvelle-Aquitaine :

cro.nouvelle-aquitaine@ordre.veterinaire.fr

Tel 05 56 24 56 93

RCP

Generali Pacifique NC

1 rue Charles Peguy – BP 282

98845 Noumea Cedex

Loi « informatique et libertés », secret professionnel

Conformément à la Loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 et à l'ordonnance n°2018 du 12 décembre 2018, le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de suppression des données le concernant.

Tout vétérinaire est soumis au secret professionnel, aucune information recueillie lors de la consultation ne pourra être divulguée sauf commission rogatoire selon les conditions prévues par la loi.